

Burundi : des pratiques "illégales et destructrices" du poisson du lac Tanganyika

@rib News, 15/04/2017 à€ Source Xinhua Des opérateurs burundais dans le secteur de la pêche sur le lac Tanganyika, ont dénoncé ce qu'ils ont qualifié de "pratiques illégales et destructrices" du poisson du lac Tanganyika. Le Burundi, la République Démocratique du Congo (RDC), la Tanzanie et la Zambie, se partagent les eaux gérées dans le cadre de coopération régionale dénommée ALT (Autorité du Lac Tanganyika) du lac Tanganyika, désigné le 1er février "la menace de l'année 2017" par "Global Nature Fund"(GNF).

Ainsi, des groupements de pêcheurs, des administratifs locaux et des populations environnantes, sont unanimes pour fustiger ces pratiques étalées sur plusieurs décennies et entretenues par une pêche artisanale utilisant des méthodes "inappropriées" à travers l'usage d'un matériel "prohibé" pour capturer les poissons. "Certaines équipes de pêche au Burundi, probablement par manque de savoir-faire, s'adonnent aisément à l'utilisation des filets maillants ou des moustiquaires dans des zones de frayeur ; alors que d'autres connaissent, que ces matériels sont destructeurs des larves de poissons", ont expliqué sur un ton de lamentation des pêcheurs rencontrés par Xinhua sur certains points de pêche (Kanyosha, Kajaga et Gatumba) au niveau du littoral de ce lac longeant la ville de la capitale burundaise. Parfois, ont-ils déploré, de tels "manquements" sont observés sous un "œil complice" de certains éléments dans les rangs des forces de sécurité, des agents de l'Institut National pour la Conservation de la Nature (INCN) et de la réserve forestière naturelle de la Rusizi frontalière avec la partie orientale de la RDC. L'Association Burundaise pour la protection de la Nature (ABN) souligne qu'à cause de cette pêche "illégale" dans la partie burundaise des eaux du lac Tanganyika, la production poissonneuse n'a pas augmenté de pair avec celle de l'effectif des pêcheurs au fur des années. "Par exemple, entre 1995 et 2011, le nombre de pêcheurs burundais sur ce lac a quadruplé ; mais en revanche pendant la même période, la production de poissons a diminué de 25% au Burundi. Tout au long des 16 ans, les captures par pêche et par an, ont chuté de 81%", a-t-on noté à l'ABN. Pour l'ABN, "engager une guerre" contre cette problématique de pêche "illégale" dans les eaux burundaises du lac Tanganyika, appelle également une combinaison des "efforts régionaux" entre le Burundi et la RDC à travers une surveillance conjointe de toute la zone riveraine du lac en ayant comme guide le respect des normes internationales requises pour une pêche "professionnelle". Car, souligne-t-on à l'ABN, aujourd'hui, les ressources en poisson de ce lac, continuent "à s'épuiser" d'année en année dans les quatre pays riverains de ce lac (Burundi, RDC, Tanzanie et Zambie) à cause de la persistance des pratiques "illégales" en matière de pêche. De leurs côtés, les opérateurs burundais ad hoc qui se disent lassés par l'enlisement de cette situation d'une pêche "improductive" dans les eaux burundaises du lac Tanganyika, en appellent aux autorités burundaises en charge de la gestion du secteur de la pêche, à enclencher une "panoplie de mesures dissuasives et répressives" pour décourager les pratiques destructrices des poissons dans cet écosystème. Pour sa part, Benjamin Nyambere, au nom d'un groupement burundais de consommateurs de poissons, a plaidé plutôt pour une "synergie nationale de toutes les forces vives" en la matière. "Il ne faut pas se leurrer que cette guerre soit gagnée si vite ; car, le combat contre ces pratiques destructrices du poisson sur le lac Tanganyika, se heurte depuis beaucoup d'années à de vives résistances fortement ancrées dans des mentalités avec des complicités de tricheries, fonctionnelles comme une chaîne de solidarité négative", fait-on remarquer à la direction nationale en charge de la gestion du secteur de la pêche au Burundi. Les moyens financiers et matériels "manquent cruellement" au Burundi pour lutter efficacement contre la pêche illégale sur ce lac, ajoute-t-on en soulignant qu'une vedette de surveillance consomme une grande quantité de carburant. Comme piste de solution pour le court et moyen terme, la direction nationale de la pêche, mise notamment sur un appui de l'ALT, cadre de coopération régionale entre les quatre pays riverains du lac Tanganyika.

À

À

(adsbygoogle = window.adsbygoogle || []).push({});